

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Date : Mardi 1^{er} mars 2022

Heure : 18h30

Secrétaire de séance : Mme BODY

MEMBRES PRESENTS

Education nationale

Mme SENAY Carole - Mme BODY Anne – Mme RICHARD Julie – Mme BERTHEAU Morgane – Mme FRUCHET Nadège – Mme BEAUDIN Virginie - M PATINOTE – Mme THEVENOUX – Mme YEYE - M. BERRUECO – M. ENJALBERT – Mme BETTINGER – Mme BISSON – Mme LE TUMELIN

Elus ou représentants mairie

Mme CHAIR – M. ARRONDEAU – M. NOYAT SEBOUAI

Parents d'élèves

Mme NOURISSON – M. PITA MUKUNA – M. BOULARD — M. CAMILLERI – Mme NOUVELLON – Mme DOUILLY – M. CHEREL – Mme IBOMI NDAKA – Mme POISEAU GRAND – Mme PICHARD – Mme MOHSINE – M. EL MESSAOUDI

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

M PICHARD (IEN) – Mme DEFLOND (Enseignante) – Mme DUMESNIL (Enseignante) – Mme BASTOS (Enseignante) – Mme CHAMINAND (Enseignante) – Mme FAVARDIN (Enseignante) - Mme PETIT (Représentante des parents élus) - Mme PEREIRA CORTIJO (Représentante des parents élus) – M. EL MESSAOUDI (Représentant des parents élus) – M. CAMILLERI (Représentant des parents élus) – M. BERMONE (Représentant des parents élus) - M. GARNIER (DDEN) - Mme AGGOUNE (Psychologue Scolaire)

1. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022

Pour le moment, les prévisions d'effectifs sont de 332 élèves répartis de la façon suivante :

- 65 CP
- 63 CE1
- 70 CE2
- 77 CM1
- 57 CM2

Effectifs stables par rapport à cette année scolaire

2. Cantine et périscolaire

Les effectifs du matin sont compris entre 44 et 59 enfants (sur les différents pôles d'accueil).

Sur le temps de pause méridienne, il y a entre 250 et 272 enfants

Sur le temps d'accueil du soir, les effectifs sont compris entre 70 et 100 enfants (sur les différents pôles)

Les effectifs ont été impactés par les « cas contacts », les classes « fermées ».

Projets de la période précédente et de la période en cours

- Projet échec
- Création tableau bois laine
- Marionnettes en feutrine
- Projet du pixel art à la mosaïque
- Projet jardin
- Fabrication d'un récupérateur d'eau
- Projet couture

Péri-festives de la période précédente et de la période en cours

- Carnaval, midi déguisé
- Grand jeu sportif
- Flash mob
- Escape game

3. Travaux

Différents travaux ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école, dont la réfection complète des sanitaires.

Des luminaires ont été installés dans deux classes, au-dessus des tableaux. La municipalité attend le retour des enseignants avant de généraliser l'installation à toutes les classes.

Les travaux d'insonorisation du réfectoire commenceront à la fin de l'année scolaire. Ils devraient durer 8 à 9 semaines.

Demande des enseignants : Serait-il possible que les fenêtres hautes des classes puissent être obstruées afin de limiter les reflets sur le tableau.

4. Coopérative scolaire

Le solde du compte est actuellement de 7105€

Différentes entrées ont été enregistrées :

- Don de la FCPE pour la vente de gourdes : 227,15 €
- Subvention municipale : 670,00 €
- Bénéfice sur les photos de classe : 2028,00€

Dépenses enregistrées :

- Dépenses pour achat de matériel adapté pour inclusion d'un élève en situation de handicap, matériel pour l'intervenante de musique : 38,00 €

Des dépenses sont à prévoir comme le financement d'une intervention concernant la sensibilisation au handisport à destination des CP, et peut être la réservation d'un bus pour une sortie scolaire en fin d'année.

5. Vie scolaire

A/ Projet d'école : le projet d'école va être refait. Il n'est pas encore finalisé. Il sera normalement présenté lors du prochain conseil d'école.

B/ Projets et sorties :

- Les interventions musique se sont terminées le 28 janvier dernier
- Les éducateurs sportifs ont maintenu les activités avec les élèves mais en adaptant les activités sportives. Une « semaine olympique » sera proposée dans chaque école.
- La natation ayant été suspendue, les deux classes qui en bénéficiaient au premier semestre n'ont pas fait les 3 dernières séances. Les autres classes devaient commencer le 24 janvier mais elles ne commenceront finalement que le 28 février
- Les représentations au théâtre de la tête noire ont été maintenues et toutes les classes inscrites ont pu être accueillies
- Les classes participent aux projets proposés par la médiathèque (deux classes ont vu leur créneau annulé du fait d'absence mais ne peuvent bénéficier de nouvelle date)
- Deux classes de CE1 vont au musée des Beaux arts en mars
- Interventions sécurité routière à destination des CP, CE2 et CM2 auront lieu entre mai et juin
- Pas encore de sorties prévues pour la fin de l'année
- Un dépistage bucco dentaire pour les CE2 et CM2 (sensibilisation et dépistage) va être proposé par la municipalité. L'objectif étant de reconduire cette action les années suivantes.
- Les CM2 de Mme Le Tumelin ont pu assister, à la fin de leur cycle basket, à un entraînement de l'OLB. Ils ont également pu assister à un match, en soirée.
-

C/ Evaluations et bulletins

Les évaluations nationales pour les CP ont été repoussées du fait de la crise sanitaire et se dérouleront entre le 28 février et le 4 mars prochain

D/ Liaison GS/CP

Des activités étaient prévues mais ont dû être annulées du fait de l'interdiction de brasser les classes.

L'activité de sensibilisation au handisport est maintenue. (1^{er} avril – 29 avril – 20 mai 2022) en alternance avec des jeux mathématiques dans les classes

Une visite d'école sera organisée, en juin ou juillet avec jeux de piste dans la cour de l'école et goûter dans le jardin.

Une journée portes ouvertes sera proposée aux parents de CP, fin juin (certainement le 23 juin)

E/ Liaison CM2/6eme

Une réunion a eu lieu au collège Pelletier en début d'année mais du fait de la crise, rien n'a vraiment été programmé. La réunion au collège Montjoie avait été annulée. Nous espérons qu'une visite pourra être organisée en fin d'année.

6. Sécurité

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 1^{er} février 2022. Le bâtiment a été évacué en 2'47
Le second exercice PPMS « Attentat » aura lieu au cours de cette période.

7. Questions des parents

1. *Des problèmes de violence sur le temps scolaire et périscolaire (violences verbales et physiques) ont été remontés et il semblerait que leur nombre augmente. (Certains élèves poussent régulièrement et de manière volontaire les élèves dans les escaliers...) Ces agissements sont potentiellement extrêmement dangereux. Qu'est-il fait pour endiguer ses faits et gestes ?*

Durant les temps scolaires, quand les enfants viennent pour signaler un problème, ou après constat par un adulte, les mesures nécessaires sont prises au sein de l'école, une information est faite aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison. Des avertissements de conduite sont également être mis aux élèves.

En ce qui concerne le périscolaire, la même procédure est faite : le responsable périscolaire contacte les familles quand il y a eu un problème avec un enfant. Si besoin, une rencontre est organisée. Un descriptif des faits est ensuite transmis en mairie.

- 2. Des signalements de téléphones portables au sein de l'école ont été signalés. Les portables ne sont-ils pas interdits à l'école ? ou bien remis à la directrice si besoin est d'en posséder un ?*

L'utilisation des portables est effectivement interdite à l'école. Sur demande des parents, certains enfants sont en possession de téléphone afin de prévenir de leur arrivée le matin. Ces téléphones sont ensuite remis aux enseignantes qui leur rendent le soir au moment de la sortie.

- 3. Des soucis de communication ont été remontés concernant les fermetures de classes. Des parents n'ayant pas accès à internet ont rencontré des difficultés quant aux informations parfois tardives ou matinales des multiples fermetures ayant eu lieu ses dernières semaines. Est-il possible de multiplier la communication à l'aide d'autres moyens tels que SMS, appels en complément des mails afin de toucher et prévenir le plus grand nombre ?*

Les informations concernant les fermetures de classes ont été communiquées au fur et à mesure que les parents nous contactaient, afin que chaque famille puisse être informée le plus rapidement possible. Les parents ont toujours été informés par mail (ou par téléphone quand nous avons fait un signalement en journée) dans la mesure où toutes les familles nous ont communiqué une adresse mail.

La période précédente a été très compliquée à gérer, tant au niveau des parents que de l'école.

- 4. Quand est-il de la prise en charge des élèves en difficulté par la psychologue scolaire ? Des solutions ont-elles été trouvées pour aider ses enfants ?*

Pour ses interventions, la psychologue a fixé un jour, le mardi, de façon à pouvoir utiliser le bureau de son collègue Maître E.

Quand elle rencontre les parents, elle leur donne rendez vous à son bureau, à l'école du Bourg mais elle privilégie les entretiens téléphoniques.

Date du prochain conseil d'école :
Lundi 20 juin 2022

Le conseil est clos à 20h15